

A/TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA.-  
TERRITOIRE DE RUHENGU I.-

Ruhengeri le 20/I2/57

Réf:I7688

Nº 3813/CAC.4

R/O.T.9I527.00I

Administration de la colonie  
Regie Briques  
Ruhengeri.-



A Monsieur le Directeur de la Caisse des Pensions  
des Travailleurs du Congo-Belge et du  
Ruanda-Urundi  
Avenue Louise, I94,  
BRUXELLES.-

Monsieur Le Directeur,

Donnant suite à votre lettre émargée, j'ai l'  
honneur de porter à votre connaissance que suivant copie entre  
mes mains le relevé de cotisations Modèle V mentionnant les  
cotisations dues pour le 3 e trimestre 1957 a été adressé à  
la caisse des pensions au 5 juillet écoulé.-

Notre compte n° 49 à la Banque Centrale  
du Congo-Belge et Ruanda-Urundi à Usumbura, fut débité du  
montant de ce relevé, soit 3.846,- frs au 12 juillet.-

Je vous transmets, ci joint, à toutes fins  
utiles, une copie en double exemplaire du relevé en question

Le Gérant de la Regie Briqueterie

CURVERS.C.